



## PRESSE

# Presstalis : déception sur les aides de l'Etat

Les éditeurs de presse sont déçus, au lendemain de la présentation du rapport Mettling aux membres du conseil de gérance de Presstalis (ex-NMPP). Très attendu, ce rapport avait été demandé en janvier par le Premier ministre, François Fillon, à l'inspecteur des finances Bruno Mettling (qui a rejoint ce matin France Télécom comme directeur des ressources humaines), afin de « déterminer les conditions auxquelles doit être subordonné le soutien exceptionnel que l'Etat pourra décider d'accorder à Presstalis ».

Les éditeurs attendaient un effort important, car le système est au bord de la faillite. Or, selon nos informations, le coup de pouce se limiterait à l'augmentation de la subvention annuelle pour la distribution des quotidiens, à 18 millions d'euros (11 millions d'euros aujourd'hui), et à l'apport d'une aide exceptionnelle aux restructurations de Presstalis, d'une vingtaine de millions d'euros.

Le conseil de gérance de Presstalis, qui se réunit ce matin, débatera des suites à donner à ce rapport. Bruno Mettling, qui aurait remis ses conclusions au Premier ministre il y a déjà plusieurs jours, propose un diagnostic « profond et très fouillé » de la situation de la distribution de la presse en France et des pistes de solution, concernant notamment la gouvernance (lire ci-contre).

### Pronostic vital

Il y a urgence. « Si rien n'est fait, le pronostic vital de l'entreprise est engagé », affirme-t-on dans l'entourage de la mission. Le ministre de la Culture et de la Communication, Frédéric Mitterrand, n'a pas dit autre chose en soulignant, lundi, lors d'un déjeuner avec l'Association des journalistes de médias, que si rien n'était fait Presstalis serait en cessation de paiements en juin. « Mais il ne s'agit pas de mettre une rustine coûteuse si la question de fond n'est pas résolue », avait ajouté le ministre.

Presstalis, qui assure la distribution de 80 % de la presse en France, a deux problèmes. D'abord, celui de ses pertes structurelles, en particulier sur la distribution des quotidiens : de 25 à

30 millions d'euros pour la seule SPPS, sa filiale spécialisée dans la distribution des quotidiens à Paris. Elle doit donc réaliser des économies, grâce à des restructurations qu'il faudra financer (d'où l'aide exceptionnelle de l'Etat).

Ensuite, Presstalis doit se recapitaliser. Car le groupe est légalement tenu de reconstituer ses fonds propres, qui étaient négatifs de 45 millions fin 2009 et devraient encore baisser cette année du montant des pertes prévues, soit 40 millions d'euros. Or, selon nos informations, Bruno Mettling ne répond pas à la question du financement de cette recapitalisation.

Le groupe Lagardère, qui détient 49 % de la société et en est l'opérateur par l'intermédiaire de sa filiale Hachette, devrait logiquement porter sa part de l'effort aux côtés des éditeurs qui en contrôlent 51 % par le biais de 5 coopératives. Mais il refuse de remettre au pot, Arnaud Lagardère ayant même nié son rôle d'opérateur en présentant ses résultats le 10 mars. Alors que les éditeurs attendent toujours une implication financière de la part de Lagardère, le partage des efforts à consentir sera certainement au cœur des discussions du conseil de gérance d'aujourd'hui. ANNE FEITZ

Lire également « En vue » page 40

### Les pistes de réforme en suspens

- **Gouvernance** : la structure coopérative de Presstalis serait maintenue, mais elle serait simplifiée. Elle ne comprendrait plus que 2 coopératives (au lieu de 5 aujourd'hui) : 1 pour les magazines et 1 pour les quotidiens.

- **Structure** : le projet de séparation juridique de la distribution des magazines et de celle des quotidiens, un temps évoquée (notamment pour disposer de comptabilités séparées), serait finalement abandonné.

- **Statut** : le statut des ouvriers de Presstalis resterait inchangé.